

Définitions des termes :

- § « Drop Express » désigne le service proposé par le magasin Cash Express de Paris Beaubourg (sise 23, rue Beaubourg à Paris 75003), exploité par la Sarl 2PMD Australia. Par extension, Drop Express désigne la Sarl 2PMD Australia.
- § Le « Déposant » est la personne physique ou morale qui confie ses objets au magasin Cash Express afin d'être proposés à la vente sur le site internet eBay.
- § Le terme « eBay » désigne le site de commerce en ligne eBay (www.ebay.fr), ou tout autre site eBay dans le monde. eBay est une marque déposée par la société eBay International AG.
- § Le site eBay est un site de courtage de vente en ligne
- § Le service Drop Express, proposé par Cash Express, n'est pas une activité réglementée soumise à autorisation aux sens des articles L. 321-1 et suivants du Code de commerce

I) DESCRIPTION DU SERVICE :

Le Déposant confie à Drop Express le soin de proposer à la vente sur le site internet eBay en France ou dans le monde les objets lui appartenant détaillés au recto des présentes conditions. En contrepartie, le Déposant reverse à Drop Express une commission sur le prix final de l'objet, détaillés dans les présentes conditions.

Le Déposant et Drop Express conviennent ensemble du format et des conditions de mise en vente sur le site eBay les mieux adaptés en fonction de(s) objet(s) proposés (achat immédiat, durée de vente fixe, montant du prix de départ, prix de réserve...). Ces conditions sont détaillées au recto des présentes conditions. Le Déposant accepte le principe d'une mise en vente sur le site eBay, telle que détaillée sur le site eBay, dans les conditions générales d'utilisation, (<http://pages.ebay.fr/help/policies/user-agreement.html>). En particulier, le Déposant est conscient que le prix final atteint par le(s) objet(s) est fonction des offres d'achat qui auront été placées par les membres inscrits sur eBay, et qu'un prix minimum de vente ne peut en aucun cas être garanti, sauf dans le cas où le Déposant demande à placer un prix de réserve, dans le cadre des conditions prévues au chapitre IV)

II) DROITS ET OBLIGATIONS DE DROP EXPRESS :

Drop Express se réserve le droit de refuser un ou plusieurs des objets proposés à la vente par le Déposant.

Drop Express se réserve le droit de demander au client de justifier la provenance de ses objets par différents moyens (factures, bon de livraison...).

Pour les objets que Drop Express accepte de recevoir en dépôt, Drop Express effectue toutes ou certaines des prestations suivantes :

- Drop Express effectue des recherches parmi ses bases de données, ainsi que sur le site eBay, afin de déterminer la valeur de vente sur eBay que pourrait atteindre chaque objet proposé par le Déposant.

- Drop Express rédige une annonce descriptive de l'objet et prend une ou plusieurs photos de façon à détailler et préciser de façon honnête l'état d'apparence de l'objet, ses caractéristiques techniques, et ses accessoires.

- Drop Express répond par email ou par téléphone aux questions des membres d'eBay relatives aux objets déposés.

- Drop Express s'occupe de réceptionner, en mains propres ou à distance, le paiement de l'acheteur au prix atteint par l'objet lors de la fin de la période de mise en vente. Drop Express fait son affaire de vérifier l'identité de l'acheteur et l'authenticité de son moyen de paiement

- Drop Express s'occupe de livrer l'objet (en mains propres ou par correspondance) à l'acheteur, après avoir encaissé le règlement et que le montant a été crédité sur le compte de Drop Express.

- Drop Express règle le Déposant du montant lui revenant, à savoir le prix de vente final sur eBay dans le cas où le produit s'est vendu, minoré de la commission perçue par Drop Express.

- Drop Express informera le Déposant de toute offre qu'il aurait identifiée comme présentant un risque.

Drop Express se réserve la possibilité :

- de retirer l'objet confié par le Déposant de la vente sur le site eBay, dans le cas où l'objet n'est pas conforme aux règlements d'eBay, dans le cas où Drop Express constate après avoir mis en ligne l'annonce que l'objet ne correspond pas à la description faite par le Déposant, ou qu'il y a un problème de fonctionnement avec l'objet, ou encore pour toute autre raison que Drop Express juge suffisamment sérieuse pour annuler la mise en vente de l'objet. Dans ce cas, le Déposant devra reprendre son objet sans qu'il n'ait à payer de frais à Drop Express, et sera prévenu par message électronique dans les 2 jours ouvrés suivant le retrait de l'annonce, et sera invité à venir reprendre le produit dans les locaux de Drop Express dans un délai de 7 jours à compter de la date d'envoi du message électronique. Si le Déposant n'est pas venu retirer l'objet passé ce délai, Drop Express avertira par lettre en recommandé avec accusé de réception le Déposant qu'il doit venir reprendre son objet dans un délai de trente jours à compter de la date de première présentation du courrier. Passé ce délai, Drop Express considérera que le Déposant a abandonné son produit, et en disposera de plein droit.

III) OBLIGATIONS DU DEPOSANT

Le Déposant atteste que les objets proposés à Drop Express sont son entière propriété, et ne sont ni gagés, ni nantis, ni soumis à aucune clause de réserve de propriété. Le Déposant déclare en outre qu'il est expressément autorisé à vendre les objets qu'il confie à Drop Express, et que ces objets sont conformes à la réglementation en vigueur, et ne sont pas soumis à des conditions spécifiques de vente sur le territoire français.

Le Déposant s'engage sur la qualité et le bon fonctionnement des objets proposés à Drop Express. Il certifie que les objets proposés sont en parfait état de fonctionnement, et dotés de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement desdits objets.

Le Déposant peut récupérer les objets tant que la mise en vente n'a pas eu lieu. Dès que celle-ci est intervenue ceci ne sera plus possible dans la mesure où la rétractation d'annonces de mise en vente avant la clôture de la date de fin de vente n'est pas autorisée par le règlement d'eBay, sauf dans certains cas exceptionnels, consultables sur le site d'eBay à l'adresse : <http://pages.ebay.fr/help/buy/bid-retract.html>.

Le Déposant s'interdit formellement d'influer sur le bon déroulement de la mise en vente de ses objets sur le site eBay. En particulier, le Déposant n'a pas le droit de placer une offre d'achat sur eBay sur les objets qu'il a confiés à Drop Express, de façon à faire monter artificiellement le prix de vente, ni directement, ni par l'intermédiaire d'un membre de sa famille ou de son entourage.

Le Déposant accepte que ses objets soient vendus au prix final atteint sur eBay, qui correspond au prix de la meilleure offre d'achat placée par un membre eBay.

IV) COMMISSION PERÇUE PAR DROP EXPRESS ET FRAIS PERÇUS EN CAS DE NON-VENTE DE L'OBJET DU A UN PRIX DE RESERVE

La prise en charge et la mise en vente sur eBay des objets confiés à Drop Express par le Déposant est gratuite, sauf dans le cas prévu ci-après.

Le Déposant peut s'il le souhaite indiquer un prix de réserve, afin de lui garantir un prix minimum en dessous duquel la vente ne sera pas réalisée et les offres d'achats placés par les membres eBay seront annulés. Dans le cas où un prix de réserve est fixé à la demande du Déposant, et que l'objet du Déposant n'est pas vendu à l'issue de la durée initiale de mise en vente sur eBay, Drop Express remettra gratuitement en vente l'objet du Déposant pour une nouvelle durée identique à la durée initiale, mais aux conditions suivantes : mise à prix à 1 euros, sans prix de réserve, permettant ainsi d'augmenter le nombre d'offres d'achats placées par les membres du site eBay, et de laisser fixer le prix librement par les

intéressés. Dans le cas où le Déposant ne souhaite pas remettre en vente sur eBay son objet à ces conditions, Drop Express percevra des frais destinés à couvrir les frais occasionnés par la mise en vente sur eBay. Ces frais se montent à 10 euros + 5% du prix de réserve fixé. Le Déposant devra s'acquitter de ces frais pour pouvoir reprendre possession de l'objet confié à Drop Express, dans les conditions de récupération de l'objet en cas de non-ventes prévues à l'article VI. Dans le cas où l'objet est vendu sur eBay, la commission perçue par Drop Express est la suivante :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - 35% de la tranche du prix final comprise entre 1 et 200 euros - 30% de la tranche du prix final comprise entre 201 et 500 euros - 25% de la tranche du prix final comprise entre 501 et 1000 euros - 22% de la tranche du prix final supérieure à 1001 euros. |
|--|

V) RESPONSABILITES

Drop Express ne peut garantir que le montant final atteint par l'objet du Déposant sur eBay satisfiera le Déposant, ni que l'objet sera vendu, ni que l'acheteur ne se désistera pas. Dans le cas où le meilleur acheteur se désiste, Drop Express proposera l'objet au second meilleur acheteur (« Offre de la seconde chance » selon les termes utilisés par eBay). Dans le cas où il n'y a pas de second meilleur enchérisseur ou que celui-ci ne répond pas à cette offre de la seconde chance, l'objet sera considéré comme non vendu, et les conditions en cas de non-vente s'appliqueront.

Dans le cas où le meilleur acheteur effectue un paiement frauduleux (chèque impayé, utilisation d'une carte bancaire volée, etc...), Drop Express s'engage soit à restituer l'objet au Déposant sans frais dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de la fin de la vente sur eBay, soit à indemniser le Déposant à hauteur du montant du prix final atteint sur eBay.

Dans le cas où l'objet est volé, perdu, détérioré au cours de l'expédition de l'objet des locaux de Drop Express vers le domicile du meilleur acheteur, Drop Express indemnise le Déposant à hauteur du montant du prix final atteint sur eBay.

Dans le cas où l'objet est volé, perdu ou détérioré dans les locaux de Drop Express avant que la vente ne soit conclue, Drop Express indemnise le Déposant à hauteur du prix de réserve si le Déposant en a fixé un, ou sur la base du prix de vente moyen constaté sur eBay d'un article similaire si le Déposant n'a pas fixé de prix de réserve.

Les objets confiés à Drop Express par le Déposant restent l'entière propriété du Déposant jusqu'à ce que le paiement de l'acheteur ait été réceptionné, et que l'objet ait été remis ou livré à l'acheteur. Cependant, Drop Express a la responsabilité de l'objet confié par le Déposant, et a souscrit à ce titre une assurance pour indemniser, sur la base de l'expertise de l'assurance, le Déposant.

VI) RETOUR DE MARCHANDISE ET NON-VENTE

L'acheteur dispose d'un délai de sept jours à compter de la date de livraison de l'objet pour le retourner à ses frais à Drop Express, qui remboursera à l'acheteur le prix de l'objet et les frais d'expéditions initiaux. La vente ne sera donc réputée parfaite qu'à compter du huitième jour suivant la date de livraison de l'objet. Dans le cas où l'acheteur use de ce droit de rétractation, Drop Express remettra l'objet en vente pour une nouvelle durée identique à la durée de mise en vente initiale.

Dans le cas où l'objet ne se vend pas, ou dans le cas où l'objet se vend, mais que le meilleur acheteur se désiste et que le second meilleur enchérisseur, s'il y en a un, ne donne pas suite à l'offre, ou encore dans le cas où l'acheteur use de son droit de rétractation dans les 7 jours qui suivent la livraison, Drop Express considère qu'il s'agit d'une non-vente. Dans la cas d'une première non-vente, Drop Express prévient le Déposant par mail et remet gratuitement en vente l'objet sur eBay pour une nouvelle durée identique à la durée initiale, avec une mise à prix de 1 euros, sans prix de réserve. Si le Déposant n'accepte pas cette remise en vente, il doit prévenir aussitôt Drop Express par réponse de mail sous 24 heures, et doit venir reprendre possession de son objet dans les 7 jours qui suivent la notification de non-vente par mail, en s'acquittant des frais stipulés à l'article IV dans le cas où le Déposant a souhaité placer un prix de réserve, et sans s'acquitter de frais dans les autres cas.

Dans le cas d'une seconde non-vente, et de ce quel qu'en soit le motif, le Déposant sera prévenu par mail et devra venir reprendre possession de son objet dans les 7 jours qui suivent la notification par mail de la non-vente.

Dans le cas où le Déposant ne s'est pas présenté dans les 7 jours qui ont suivi l'envoi du mail par Drop Express pour venir reprendre son objet, Drop Express enverra un courrier à l'adresse du Déposant indiquée au recto, en recommandé avec accusé de réception, pour l'informer qu'il dispose de trente jours à compter de la première présentation du courrier pour venir reprendre son objet. Passé ce délai, Drop Express deviendra propriétaire de plein droit de l'objet, sans que le Déposant ne puisse prétendre à aucune compensation ni indemnité.

VII) RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Les informations nominatives recueillies par Drop Express auprès des Déposants sont destinées à répondre aux obligations légales en matière de revente d'objets mobiliers d'occasion. Drop Express s'engage à ne pas divulguer à des organismes tiers les informations nominatives, y compris les adresses électroniques des Déposants. Les Déposants sont informés que Drop Express communiquera aux services de police, de gendarmerie et de douanes, sur réquisition, toutes les informations demandées dans le cadre d'une enquête portant soit sur l'objet déposé, soit sur le Déposant lui-même, en conformité avec les obligations des revendeurs d'objets mobiliers.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 juillet 1978, le Déposant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant, qu'il peut exercer en contactant Drop Express par téléphone, par courrier, ou par courrier électronique.

VIII) INFORMATION SUR LA SOCIETE

Drop Express est le nom commercial du service proposé par le magasin Cash Express situé au 23, rue Beaubourg, 75003 PARIS, exploité par la Sarl 2PMD AUSTRALIA selon le contrat de franchise éditée par la SAS CASH ASSOCIES.

La Sarl 2PMD AUSTRALIA a son siège social au 23, rue Beaubourg 75003 PARIS. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° B 409 959 277. Son Siret est le : 40995927700024, son n° de TVA intracommunautaire est le FR02409959277. Le gérant de cette société est déclaré en préfecture de police de Paris en qualité de brocanteur, et auprès du service des Droits Indirects de la Direction des Douanes de Paris.

Les marques « Drop Express » et « Cash Express » ainsi que leurs logos respectifs sont des marques communautaires européennes protégées, de la SAS CASH ASSOCIES.

IX) MODIFICATION ET EVOLUTION DES PRESENTES CONDITIONS

Drop Express se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions.

X) REGLEMENT DES LITIGES

Pour toute réclamation, et avant d'en venir à une procédure, le Déposant est invité à faire connaître à Drop Express l'objet de sa réclamation par tout moyen (courrier, téléphone, mail). Drop Express fera ses meilleurs efforts pour trouver une solution amiable au litige qui pourrait intervenir entre le Déposant et Drop Express. Drop Express s'engage à répondre sous 15/30 (?) jours à toute réclamation reçue par courrier en LR/AR ou par email à dropexpress@orange.fr. Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige non solutionné à l'amiable, le tribunal de commerce de Paris sera compétent.

| | |
|--|--|
| <p>Le Déposant atteste avoir pris connaissance de l'intégralité des présentes conditions et déclare les approuver en totalité sans réserves.</p> | <p align="right">Signature du Déposant</p> |
|--|--|